

Chemin de la Grève ouest (en face du # civique 142, sur environ 100 mètres) :

**Construction B.M.L.
Division de Sintra inc. 14 081,22 \$**

Les Constructions H.D.F inc. 13 009,19 \$

Route du Cap au-dessus du ponceau (sur environ 300 mètres) :

**Construction B.M.L.
Division de Sintra inc. 37 376,07 \$**

Les Constructions H.D.F inc. 39 027,57 \$

Rang de la Haute-Ville (du # civique 1 jusqu'au premier pont, environ 200 mètres) :

**Construction B.M.L.
Division de Sintra inc. 24 048,17 \$**

Les Constructions H.D.F inc. 26 018,38 \$

Rang de la Haute-Ville (du # civique 43 jusqu'au # civique 49, environ 400 mètres) :

**Construction B.M.L.
Division de Sintra inc. 48 096,34 \$**

Les Constructions H.D.F inc. 52 036,77 \$

Rang de la Haute-Ville (du # civique 30 jusqu'à la jonction du rang Embarras, environ 300 mètres) :

**Construction B.M.L.
Division de Sintra inc. 36 072,26 \$**

Les Constructions H.D.F inc. 39 027,57 \$

CONSIDÉRANT

qu'un budget a été établi pour ces travaux et qu'il doit être respecté;

EN CONSÉQUENCE,
143-2018

Il est proposé par M. Dany Chénard

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de : Construction B.M.L. Division de Sintra inc.

Pour les travaux suivants :

Chemin de la Grève ouest (entre le # civique 37 et # civique 84, sur environ 300 mètres), pour un montant de : **37 376,07 \$ taxes incluses.**

Rang de la Haute-Ville (du # civique 1 jusqu'au premier pont, environ 200 mètres), pour un montant de : **24 048,17 \$ taxes incluses.**

Rang de la Haute-Ville (du # civique 43 jusqu'au # civique 49, environ 400 mètres), pour un montant de : **48 096,34 \$ taxes incluses.**

Rang de la Haute-Ville (du # civique 30 jusqu'à la jonction du rang Embarras, environ 300 mètres), pour un montant de : **36 072,26 \$ taxes incluses.**

Tel qu'indiqué au devis, les travaux devront être complétés pour le 20 juillet 2018.

4. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

5. Clôture et levée de la séance

144-2018

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Réal Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 00.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire,
Maire

Anne Desjardins, Directrice générale
et secrétaire-trésorière